

Développement

Durable

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS MON ENTREPRISE

Objectif général

*Identifier les enjeux du développement durable pour son entreprise.

*Mettre en place les outils et les méthodes pour initier la démarche dans l'entreprise.

Public

Chef d'entreprises, cadres, créateurs...

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1 jour soit 7 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 910 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 303 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Exposés et discussions, approche DD dans vos métiers.

Quelques exemples : les achats verts, le marketing environnemental et social, L'éco-conception...

Contenu pédagogique

Comprendre le DD (Développement Durable) :

- Le DD : Historique, Définition, concepts associés
- L'actualité : Les faits et les chiffres
- Les acteurs engagés : Institutions, État, Collectivités, Entreprise
- Le vocabulaire associé au DD.

Le DD dans l'entreprise :

- Les enjeux pour son entreprise (exemples)
- Les moyens pour agir
- Les bonnes pratiques
- L'identification des parties prenantes, grille d'évaluation
- Le cadre législatif français et européen

Les outils et méthodes :

- Introduction au référentiel SD 21000
- L'amélioration continue, le commerce équitable, la démocratie participative.

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

COMPRENDRE ET INITIER LE SYSTÈME MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME - ISO 14001)

Objectif général

*Comprendre la démarche environnementale dans l'entreprise.

*Acquérir la connaissance des réglementations en vigueur et de la méthodologie d'analyse environnementale

* Se former à l'audit interne

* Se préparer efficacement à la construction d'un Système de Management Environnemental dans son entreprise.

Public

Techniciens R&D, ingénieurs, Qualiticiens

Pré requis

Aucun

Durée : 2 jours soit 14 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 2000 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 700 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Exposés et discussions, approche DD dans vos métiers en s'appuyant sur la norme ISO 14001

Contenu pédagogique

Le contexte :

- Le DD.
- Le contexte actuel pro-environnement
- La législation environnementale (ISO 14001-2004)
- La politique Environnementale Entreprise-SME.

Pourquoi une politique environnementale dans l'entreprise ? :

- L'aspect réglementaire
- Les avantages pour l'entreprise

La mise en œuvre dans l'entreprise :

- Préparation : Motivation des dirigeants et salariés - La communication interne
- Le Plan Environnement Entreprise – Le SME
- Les audits
- L'entretien du SME

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOS RÉPONSES AUX APPELS D'OFFRES

Objectif général

Savoir répondre à un marché public intégrant les différents aspects du développement durable

Public

Toute personne devant répondre aux appels d'offres

Pré requis

Connaissance de base des marchés publics (Avoir déjà répondu à des appels d'offres)

Durée : 1 jour soit 7 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 910 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 303 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Exposés et discussions – Exercices – Échanges d'expériences – Présentation de clauses intégrées dans les marchés

Diaporama

Textes

Listes des éco-labels et des sites Internet de références

Guide des personnes éloignées de l'emploi

Guide des achats éco-responsables

Exemples de clauses intégrées dans les marchés

Contenu pédagogique

Présentation et évaluation des connaissances de chaque participant

Présentation générale

- Les sources du développement durable, les principes fondateurs
- Les trois volets de développement durable : écologique, économique, insertions sociales
- Le cadre réglementaire européen et national
- Les accords de Grenelle et ses incidences sur l'organisation et les pratiques des services

Les dispositions du code des marchés publics liées au développement durable

- La prise en compte lors de l'analyse du besoin (article 5)
- L'application des articles 6 et 14 et ses limites
- Le recours à l'article 45
- Le développement durable comme critère de choix (article 53)
- Les autres articles favorisant le développement durable : l'allotissement (article 10), les marchés d'insertion professionnelle (article 30)...

L'intégration du développement durable dans les achats

- Élément principal ou accessoire, selon l'objet du marché ou ses conditions d'exécution
- Les clauses insérées dans le marché, comment les appréhender

Les outils pour la mise en place du volet écologique

- Identification des éco-labels, les éco-produits, autres référentiels
- Les certifications (ISO 14001, EMAS...)
- La démarche HQE pour les bâtiments
- La prise en compte des procédés de fabrication, recyclage des matériaux, éco-emballages, consommation énergétique, reprise des emballages

Les outils pour la mise en place du volet social

- Les partenaires : État, associations
- Les entreprises spécialisées : entreprises de travail temporaire, entreprises adaptées, entreprise d'aide de travail

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

L'ÉCO- COMMUNICATION

Objectifs :

- Susciter des prises de conscience à propos du coût environnemental engendré par les pratiques propres aux activités de communication écrite
- Limiter la pollution et les erreurs écologiques
- Dégager des pistes d'amélioration pour développer l'éco responsabilité
- Installer de nouveaux gestes liés à la communication, inscrits dans le respect de l'environnement et du développement durable

Public visé :

Tout public

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1 jour soit 7 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 910 euros nets (pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 303 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Auto- diagnostic des pratiques :
Questionnaire individuel
Observation de l'environnement de travail et des habitudes « historiques » de l'entreprise et du service

Critique des habitudes contractées pour concevoir / réaliser / diffuser les documents

Alternance d'ateliers sur les pratiques de substitution envisageables et de conseils et éclairages écologiques

Envoi d'un fichier électronique récapitulatif des points- clés à chaque participant

Contenu pédagogique

1. Comprendre les enjeux

- Les étapes de la vie d'un document : impacts environnementaux
- Les différentes erreurs environnementales consécutives à la diffusion anarchique : consommation de ressources naturelles, utilisation de produits dangereux, déchets, pollutions liées aux transports...

2. Connaître la symbolique des produits

- Comprendre les symboles consécutifs à la norme ISO 14021
- Différencier, hiérarchiser les labels, les logos

3. Dégager des pistes et outils d'amélioration

- Charte de l'administration : mieux connaître ou en poser les premiers jalons
 - Les réflexes à modifier
- Les nouvelles attitudes à encourager chez soi, chez les lecteurs

4. De la conception à la réalisation d'un projet

- Adapter ses choix de conception à la durée de vie du document et à la diffusion : le format ? choix graphiques ?
- L'impression : imprimante ou copieur ? critères de choix du papier ? l'imprimeur, un partenaire inscrit dans la même démarche
- La diffusion : numérisation, partage d'informations (sur une base de données, entre ordinateurs, NetMeeting), signature électronique
- Papier : cibler au mieux le lectorat, réduire les emballages, valoriser les choix environnementaux

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr